



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Étude pour la construction de la transition
énergétique de la Métropole grenobloise

AVIS DU PANEL CITOYEN DE GRENOBLE-ALPES METROPOLE

Synthèse

Janvier - Février 2016





Dans le cadre de l'étude pour la construction de la transition énergétique de la Métropole grenobloise, une trentaine de personnes habitant le territoire, a été sollicitée sur la base d'un tirage au sort, pour participer à un exercice de réflexion, visant à formuler collectivement un avis et des recommandations à la Métropole.

Femmes et hommes à parité, ils résident pour le tiers d'entre eux à Grenoble, et pour les deux autres tiers, sur les autres communes de l'agglomération. Ils sont jeunes ou moins jeunes et en représentent assez fidèlement la démographie. Volontaires et bénévoles, ils ont en commun une attention et une curiosité pour la chose publique, et pour certains, un réel intérêt pour le sujet qui leur est soumis

Ces citoyennes et ces citoyens ont accepté de consacrer trois sessions d'un travail à huis clos, chaque session incluant une soirée du vendredi de 18h à 22 h et la journée entière du lendemain, de 9h à 17h.

Ils ont été invités à répondre à ces trois questions :

1) Comment impliquer les citoyens dans la transition énergétique ?

2) De quels accompagnements avons-nous besoin pour réduire nos consommations d'énergie ?

3) Comment pouvons-nous participer au développement des énergies renouvelables ?

Au cours de la première session dite d'information, le vendredi 8 et le samedi 9 janvier 2016, le panel a rencontré différents experts afin d'appréhender le sujet et sollicité les informations complémentaires qu'il estimait nécessaire.

La seconde session, le vendredi 22 et le samedi 23 janvier, a été consacrée à compléter l'information du panel, aux échanges et à la délibération.

La troisième et dernière session, le vendredi 5 et le samedi 6 février a été consacrée à la rédaction collégiale du présent avis.



Le présent document restitue un résumé de cet AVIS

Le groupe s'est d'abord interrogé sur le sens de sa participation. Pourquoi sommes-nous concernés individuellement ? Pourquoi les citoyens de la Métropole devraient-ils être partie prenante d'une politique dont la responsabilité relève a priori de ceux à qui ils ont confié démocratiquement l'organisation et la gestion de leur territoire ?

Le panel considère que notre dépendance aux énergies fossiles est hasardeuse pour les générations futures, elle est une menace pour le climat, pour la paix et pour la stabilité du monde, et fragilise notre économie. Il relève également que les énergies fossiles sont source de pollutions de toute nature, dont on n'ignore plus aujourd'hui l'impact sanitaire.

Il considère que l'enjeu de la transition est déterminant pour l'avenir de nos enfants et pour leur transmettre le meilleur de notre modèle de société. Il doit certes se traduire par une action publique volontaire mais l'enjeu est aussi un enjeu citoyen, où chacun peut d'apporter sa contribution au changement. Une occasion de réexaminer ses comportements dans le domaine de la sobriété et du gaspillage, mais aussi de s'interroger sur l'organisation locale, la citoyenneté, la démocratie...

1) « Comment impliquer les citoyens dans la transition énergétique ? »

L'implication citoyenne, ne peut être dissociée d'une réelle implication de la collectivité elle-même. L'exemplarité et la cohérence de la politique énergétique de la Métropole ont été maintes fois évoquées et identifiées par le groupe, comme des conditions essentielles de cette implication. La Métropole doit afficher une forte volonté politique et des actions concrètes, visibles et mesurables.

Il est nécessaire également de changer notre regard sur l'énergie, de travailler son image afin d'en faire un véritable sujet de société, en empruntant aux pratiques publicitaires la diffusion de messages attrayants et ludiques valorisant des actions simples, à la portée de tous.

La mobilisation et l'implication citoyenne n'est pas spontanée, elle relève d'une véritable ingénierie sociale qui doit être mise en œuvre par la collectivité, avec des pratiques d'animation et des structures pérennes d'information et de concertation. La Métropole doit y consacrer une part significative du budget qu'elle alloue à la transition énergétique.

Le recrutement « d'Ambassadeurs de la Transition Énergétique », est vivement préconisé pour toucher le plus grand nombre, ainsi que la désignation dans chaque commune d'un référent de la Transition énergétique.



Des outils pour améliorer la connaissance et mesurer le changement.

Le panel souligne l'importance du rôle de l'ALEC dans l'information du public, tout en constatant son déficit de notoriété manifeste. La mise en place d'un forum d'échange et la création d'une association des usagers de l'ALEC sont proposées pour renforcer son efficacité et son rayonnement. D'autres initiatives portées par d'autres associations doivent également être valorisées pour leur contribution à une animation du territoire que l'on souhaite plus proche des réalités locales que ne le sont les campagnes nationales. D'une manière plus générale, il est nécessaire de rendre visibles les actions entreprises dans le cadre de la transition énergétique et de faire apparaître le bénéfice individuel et collectif qu'elles ont permis.

L'implication de la jeunesse est également identifiée comme prioritaire, notamment à travers les structures scolaires. La démarche « écoles à énergies positives » doit être plus largement promue et encouragée.

2) «De quels accompagnements avons-nous besoin pour réduire nos consommations d'énergie ? »

L'énergie la plus propre est celle qu'on ne consomme pas, ce leitmotiv a guidé le groupe pendant toute sa réflexion.

Connaître sa consommation.

Pour réduire sa consommation, il faut d'abord la connaître et le diagnostic énergétique est pour cela indispensable, pour évaluer les besoins d'isolation par exemple, la nature et l'efficacité des travaux à engager, etc.

Le panel recommande la mise en place d'une stratégie globale de soutien au diagnostic individuel de la consommation énergétique des ménages. Il préconise de promouvoir le développement et l'usage des outils connectés et des applications d'aide au diagnostic et à la maîtrise des consommations individuelles ; la mise à disposition d'outils de mesure, (Caméra thermique, kits de mesure, etc.) ; et notamment l'individualisation de la consommation de chaleur dans les logements collectifs raccordés au réseau.

Financer les réductions de consommation.

Réduire notre consommation énergétique, c'est aussi faire des économies. La relation est immédiate pour celles générées par nos changements d'habitudes, de comportements. En revanche, les investissements liés à des équipements ou à des travaux peuvent parfois être importants et il faut souvent des années d'économies pour compenser la mise de fond initiale.



Le panel recommande de promouvoir et faciliter l'accès au financement d'initiatives individuelles par des outils financiers adaptés, (tiers investisseurs rémunérés sur les économies réalisées, cautions publiques pour faciliter l'accès au crédit, coopératives d'achat pour maîtriser les coûts unitaires, etc.) Il recommande de mobiliser l'épargne locale, et préconise par ailleurs de constituer un fonds d'aide, à partir des gains réalisés par les unités de production d'énergie renouvelable publiques. (Les énergies renouvelables finançant ainsi la transition énergétique).

Conduire des actions d'animation collective.

Dans la dynamique des actions déjà engagées, le panel préconise la valorisation publique des performances et l'extension du défi « familles à énergie positive » ainsi que la valorisation et la mise en réseau des expériences territoriales (territoires à énergie positive, école à énergie positive, production citoyenne, etc.).

Il préconise également la mise en commun des expériences par l'ouverture d'un forum de témoignages et d'échanges dédié à la transition énergétique.

3) « Comment pouvons-nous participer au développement des énergies renouvelables ? »

S'il est réaffirmé que la meilleure énergie renouvelable est celle qu'on ne consomme pas, le développement des ENR reste toutefois l'un des éléments de réponse à la question de la transition énergétique.

En s'appuyant sur l'inventaire des contraintes physiques, capacitaires, juridiques, réglementaires et opérationnelles, le panel de citoyens pense qu'agir sur la demande constitue le premier levier de développement des ENR. Il est ainsi préconisé que le Plan Climat Energie porte à 50%, la proportion d'énergie renouvelable consommée par la Métropole à l'horizon 2030 et qu'elle s'engage d'ores et déjà à s'approvisionner à 100 % en électricité « verte ».

La recherche et les performances des équipements de production sont en progrès constants et la Métropole doit s'inscrire dans cette dynamique, se porter candidate à tout programme innovant d'ENR et s'associer aux projets européens qui expérimentent des politiques publiques dans ce domaine.

Pour faciliter le développement des ENR, il convient aussi d'être attentif, à l'évolution des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et leur intégration au Schéma de Cohérence Territorial (SCoT). La Métropole doit intégrer les impératifs favorables au développement des ENR dans le cahier des charges, lors de la création ou la requalification de nouvelles Zones d'Aménagement Concerté (ZAC).



Le financement des ENR doit s'ouvrir à l'épargne locale. En offrant la possibilité aux citoyens d'entrer dans le capital de structures collectives telles les SCIC ou SEM, ils deviennent acteurs de la gouvernance locale de l'énergie. De nombreux autres exemples existent d'implications économiques citoyennes, comme « Energie Partagée », ils doivent être promus pour servir ce même objectif.

Comme évoqué plus haut, l'information du public doit rester une préoccupation permanente qui doit commencer par exemple par une large communication sur l'étude en cours, déclinée sur l'ensemble du territoire.

Vers une Métropole responsable :

Au cours de sa réflexion, le groupe a pu appréhender le thème de la transition énergétique dans sa globalité, prendre connaissance de la politique énergétique de la Métropole et de l'ensemble des actions engagées de réduction de la consommation d'énergie, de production d'énergie renouvelable et de mutation des usages vers des consommations énergétiques à moindre impact pour le climat.

Au-delà des réponses aux 3 questions qui lui sont posées, il a souhaité souligner l'importance de l'exemplarité des politiques publiques conduites tant par la Métropole que par les communes qui la composent. Le panel a tenu à l'illustrer par quelques exemples où de réelles marges de progrès ont pu être identifiées.

La présence de charbon dans le mixte énergétique du réseau de chauffage urbain a ainsi particulièrement attiré l'attention des membres du panel. Il est apparu unanimement que, tant pour des raisons environnementales que pour son image d'exemplarité, la Métropole doit abandonner rapidement cette source énergétique, et le faire sans impacter la facture énergétique des ménages les plus modestes.

Le panel souligne de manière plus globale que la transition énergétique doit imprégner l'ensemble des politiques publiques, l'urbanisme et sa réglementation, l'éclairage public à travers un plan lumière étendu à l'échelle de la métropole, le respect de la réglementation en vigueur pour l'éclairage nocturne des commerces et des entreprises, pour ne prendre que quelques exemples.

Il estime également que la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité perçue par les communes de la Métropole devrait être entièrement affectée à des actions, des subventions ou des investissements de réduction de la consommation énergétique ou de production d'énergies renouvelables.



Suite à donner.

La question est apparue dès la première rencontre.

A quoi servira notre travail ? Quand et comment pourrons-nous vérifier que nos propositions ont bien été prises en compte et sinon, pourquoi ne l'ont-elles pas été ?

La réponse relève de notre commanditaire, la Métropole. Nous avons l'assurance d'un retour sur chacune de nos propositions, sur la manière dont elles seront prises en compte dans l'étude en cours, sur l'engagement et sur le calendrier de leur mise en œuvre, ou à défaut, une justification de leur mise à l'écart du projet métropolitain.

Au regard de l'expérience que nous avons vécue, nous souhaitons être associés à la poursuite de la réflexion sur la transition énergétique et plus précisément à l'avancement de la mise en œuvre de nos préconisations.



Ont participé à cet atelier citoyen, **Hervé Alotto** de Champagnier, **Clovis Arnaud** de Grenoble, **Catherine Arnould** de Champagnier, **Martine Baratto** de Saint-Egrève, **Arthur Bayle** de Grenoble, **Monique Bloch** de Grenoble, **Valérie Cazaux** de Saint-Paul-de-Varces, **Annie Charpenet** de Grenoble, **Robin Cottaz** de Saint Martin-d'Hères, **Delphine Debarre** de Grenoble, **Sonia Debernardy** de Brié-et-Angonnes, **Yvan Denis** de Grenoble, **Anne-Catherine Engasser** d'Eybens, **Grégory Goubet** de Grenoble, **Magali Guéné** de Saint-Paul-de-Varces, **Cécile Iss** de Grenoble, **Stéphane Kapetanovic** de Saint Martin-d'Hères, **Astrid Lehaire** de Grenoble, **Caroline Leduc** d'Echirolles, **Eric Lejemble** de Meylan, **Jérémie Llonch** de Meylan, **Marie Martin** de Varces-Allières, **Hubert Mengha** de Grenoble, **Alain Paquet** de Fontaine, **Jean-François Plassart** de Champagnier, **José Randrianarivony** d'Echirolles, **Elodie Ribes** de Saint-Egrève, **Serge Serges** de Corenc, **Nicole Szempruch** de Grenoble, **Laurent Tarillon** de Grenoble.

Portraits de panélistes croqués par Pauline Bertrand (Etudiante à l'école de dessin Emile Cohl à Lyon).

GRENOBLE-ALPES METROPOLE - Mars 2016

Rapport réalisé par Médiation et Environnement (conseils, expertises et débats publics)

Conception graphique et mise en page : Jean-Luc Bertrand [Designer-jl.bertrand@yahoo.fr](mailto:jl.bertrand@yahoo.fr)

Illustrations : Studio Bambam



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

3 rue Malakoff - 38000 Grenoble
04 76 59 59 59 - www.lametro.fr